

Procès-Verbal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 11 juin 2017 – Paris

Lieu : Résidence Internationale de Paris – 44, rue Louis Lumière – 75020 Paris.

Horaires : 11h / 12h30.

38 adhérents à jour de cotisation sont présents et participent aux votes.

Une minute de silence est observée en début de séance pour les personnes qui nous ont quittés.

1 - Ouverture

Marie-Anne Campese-Faure, Présidente, ouvre cette Assemblée Générale ordinaire et remercie les administrateurs, délégués, correspondants qui ont participé aux Journées de Vie institutionnelle, ainsi que les adhérents présents. Elle accueille et remercie Daniel Buchoux, commissaire aux comptes de l'AFP^{ric} (cabinet CERA).

Depuis la publication de la convocation avec l'ordre du jour de cette Assemblée Générale dans la revue Polyarthrite *infos* du mois de mars, William Fahy a démissionné de son poste au Conseil d'Administration de l'AFP^{ric}.

Il est demandé l'autorisation à l'Assemblée Générale d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :
Ratification de la candidature de la Présidente de Kourir pour poursuivre le mandat d'administrateur de l'AFP^{ric} de William Fahy jusqu'aux prochaines élections en 2018.

Vote : Présents : 38 / Abstention : 1 / Contre : 0 / **Pour** : 37

Décision : L'Assemblée Générale autorise à la majorité l'ajout de ce point à l'ordre du jour, au titre des questions diverses.

2 - Rapport moral pour l'exercice 2016

Marie-Anne Campese-Faure présente le rapport moral de l'année 2016.

Vote : Présents : 38 / Abstention : 0 / Contre : 0 / **Pour** : 38

Décision : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral 2016.

3 - Projets associatifs - Affectation du résultat de l'exercice 2016 - Rapport financier pour l'exercice 2016

→ Arrivée d'un votant, soit un total de 39 votants.

Les comptes et les annexes de l'exercice 2016, y compris le compte emplois ressources, sont remis aux membres de l'Assemblée. Stéphane Villar, Trésorier, présente le rapport financier de l'année 2016. Patricia Preiss, Secrétaire générale, présente une analyse des comptes. Michel Maréchal, Trésorier adjoint, présente le bilan.

Daniel Buchoux, commissaire aux comptes de l'AFP^{ric}, présente son rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2016. Après audit, il a certifié ces comptes sans réserve.

A/ PROJETS ASSOCIATIFS

1 – Réserve "Acquisition siège"

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 21 juin 2009 a voté la constitution d'une réserve de 650 000 € pour projet associatif d'acquisition du siège de l'association. Cette réserve a pour but de permettre le financement du surcoût des charges relatives au siège social du fait de l'acquisition de nouveaux locaux.

La Présidente Marie-Anne Campese-Faure informe l'Assemblée Générale que cette année encore, ont été imputées sur cette réserve les seules charges d'intérêts d'emprunt et de l'amortissement du local, soit 36 470 €.

Après imputation, le montant de cette réserve est de 331 360 € au 01/01/17.

Au 31/12/16, l'emprunt bancaire pour l'acquisition du siège a été intégralement remboursé. Il n'y aura donc plus d'intérêts d'emprunt à compter de l'exercice 2017.

La Présidente propose à l'Assemblée Générale d'imputer sur la réserve "Acquisition siège" les seules charges d'amortissement du local à compter de l'exercice 2017.

Vote : Présents : 39 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 39

Décision : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition.

2 – Réserve "Développement numérique"

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 24 juin 2012 a voté la constitution d'une réserve de 70 000 € pour projet associatif de développement numérique. Durant les exercices 2012 et 2013, 60 000 € ont été engagés.

Durant l'exercice 2016, tout comme en 2014 et 2015, cette réserve n'a pas été utilisée, son solde reste donc de 10 000 € au 01/01/17. Elle sera engagée en 2017 pour le changement informatique du secrétariat national.

3 – Réserve "Fonctionnement"

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 23 juin 2013 a voté la constitution d'une réserve de 590 000 € pour assurer le fonctionnement de l'AFP^{ric} et l'Assemblée Générale du 22 juin 2014 a voté l'ajout de 155 000 € sur cette réserve, portant son montant à 745 000 €.

Durant les exercices 2014 et 2015, 170 000 € ont été repris, portant son montant à 575 000 € au 01/01/2016.

Compte-tenu du résultat de l'exercice 2016, la Présidente Marie-Anne Campese-Faure propose à l'Assemblée Générale d'ajouter 198 000 € à cette réserve de fonctionnement. Après dotation, le montant total de cette réserve est de 773 000 € au 01/01/17.

Vote : Présents : 39 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 39

Décision : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition.

→ Départ de 3 votants, soit un total de 36 votants.

→ Départ de Daniel Buchoux, commissaire aux comptes.

B/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016

Le résultat de l'exercice 2016 est de + 161 578 €.

Après une reprise partielle de la réserve "Acquisition siège" et une dotation de 198 000 € à la réserve "Fonctionnement", l'excédent de l'exercice 2016 est de 48 €.

La Présidente Marie-Anne Campese-Faure propose à l'Assemblée Générale d'affecter cet excédent au compte de report à nouveau.

| | |
|---|-------------------|
| Report à nouveau au 01/01/2016 | + 82 416 € |
| Résultat de l'exercice 2016 | + 161 578 € |
| Reprise partielle de la réserve "Acquisition siège" | + 36 470 € |
| Dotation à la réserve "Fonctionnement" | - 198 000 € |
| | <hr/> |
| | = + 48 € |
| Report à nouveau au 01/01/2017 : | + 82 464 € |

Vote : Présents : 36 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 36

Décision : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2016.

C/ RAPPORT FINANCIER

Vote : Présents : 36 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 36

Décision : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2016 ainsi que les comptes 2016.

4 - Quitus de la gestion du Conseil d'Administration

Il est procédé au vote du quitus au CA pour sa gestion de l'exercice 2016.

Vote : Présents : 36 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 36

Décision : Après lecture du rapport moral 2016, du rapport financier 2016, du rapport du Commissaire aux Comptes et décision de l'affectation du résultat 2016,

l'Assemblée Générale donne à l'unanimité quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2016.

→ Départ de 2 votants, soit un total de 34 votants.

5 - Approbation du Budget Prévisionnel 2017

Patricia Preiss présente le budget prévisionnel 2017 incluant une partie des legs dont l'AFP^{ric} est bénéficiaire, qui ont été acceptés par le Conseil d'Administration, et devraient être perçus au cours de l'exercice 2017.

Le total de charges est de 781 598 €, le total des produits est de 973 180 €, soit un résultat (avant reprises et dotation aux réserves) de 191 582 €.

Après imputation des charges du local sur la réserve "Acquisition siège" pour 30 530 €, après imputation de 10 000 € de charges sur la réserve "Développement numérique" et après une dotation de 200 000 € à la réserve "Fonctionnement", le résultat prévisionnel présenté est à + 32 112 €.

Vote : Présents : 34 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 34

Décision : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'exercice 2017.

6 - Questions diverses

- Ratification de la candidature de la Présidente de Kourir pour poursuivre le mandat d'administrateur de l'AFP^{ric} de William Fahy jusqu'aux prochaines élections en 2018

Céline Danhiez a été élue Présidente de Kourir le 30 avril 2017.

Le 19 mai 2017, William Fahy, ancien Président de Kourir, a démissionné de son poste au sein du Conseil d'Administration de l'AFP^{ric}.

Céline Danhiez, Présidente de Kourir est candidate pour poursuivre le mandat de William Fahy au sein du Conseil d'Administration de l'AFP^{ric}.

Vote : Présents : 34 / Abstention : 3 / Contre : 2 / Pour : 29

Décision : L'Assemblée Générale ratifie à la majorité la candidature de Céline Danhiez pour poursuivre le mandat d'Administrateur de William Fahy, afin de représenter l'association Kourir, personne morale membre de l'AFP^{ric}. Ce mandat expirera en 2018.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée.

Marie-Anne CAMPESE-FAURE
Présidente

Madeleine DUBREMETZ
Secrétaire